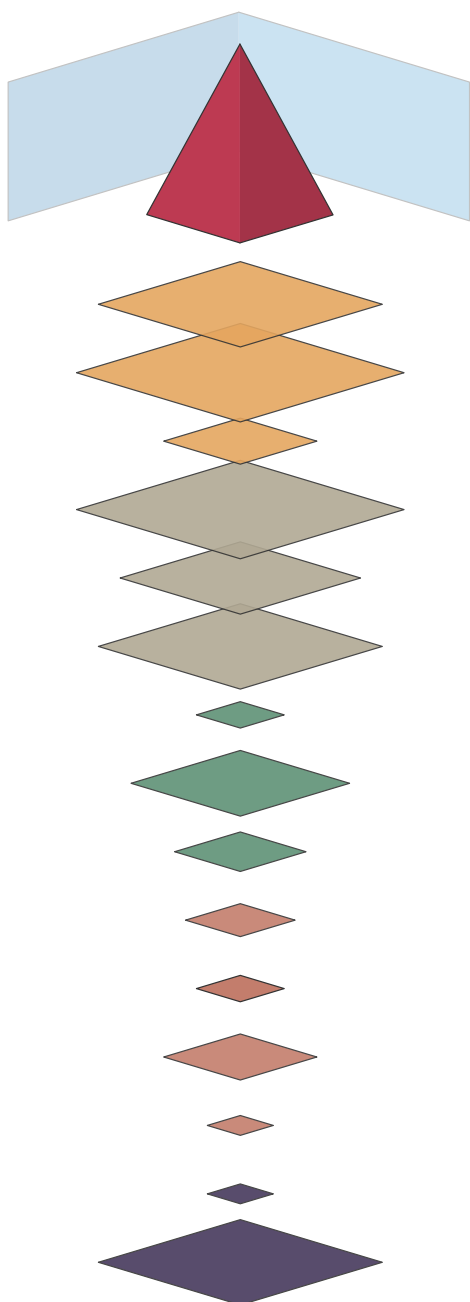




DJIBOUTI



4,65 SCORE DE CRIMINALITÉ

120^e sur 193 pays
37^e sur 54 pays africains
8^e sur 9 pays d'Afrique de l'Est



MARCHÉS CRIMINELS 4,30

TRAITE DES PERSONNES	6,50
TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	7,50
RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	3,50
TRAFIC D'ARMES	7,50
COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	5,50
COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE	6,50
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	2,00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	5,00
CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	3,00
COMMERCE D'HÉROÏNE	2,50
COMMERCE DE COCAÏNE	2,00
COMMERCE DE CANNABIS	3,50
COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	1,50
CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE	1,50
CRIMINALITÉ FINANCIÈRE	6,50



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ 5,00

GROUPES DE TYPE MAFIEUX	1,50
RÉSEAUX CRIMINELS	5,00
ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	5,50
ACTEURS ÉTRANGERS	7,00
ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	6,00



4,38 SCORE DE RÉSILIENCE



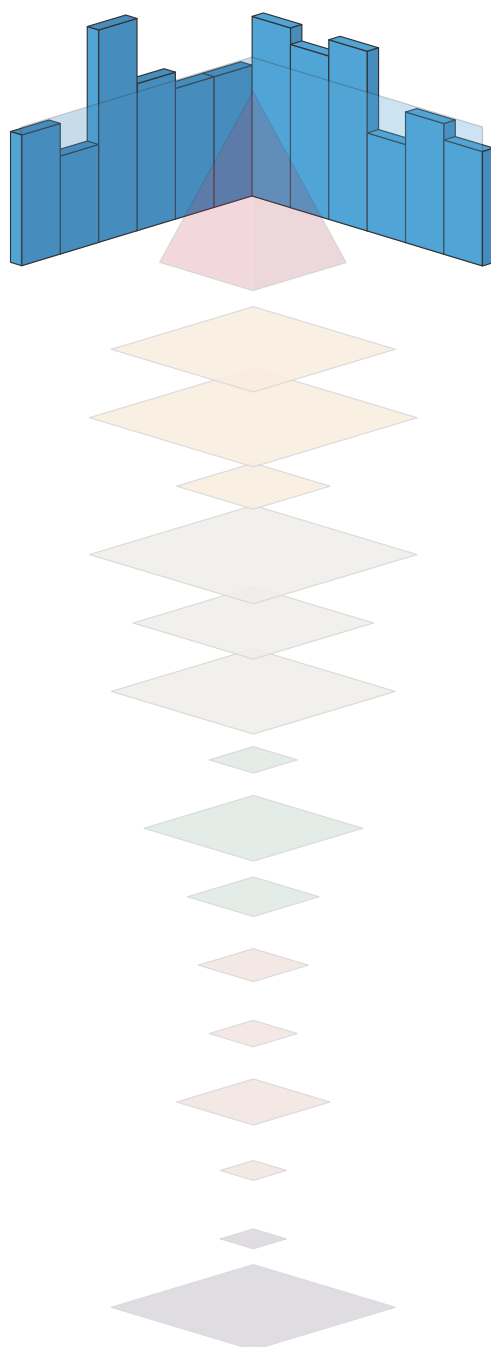
Financé par
le gouvernement
des États-Unis.



Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.



DJIBOUTI



4,38

SCORE DE RÉSILIENCE

119^e sur 193 pays
22^e sur 54 pays africains
3^e sur 9 pays d'Afrique de l'Est

LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	4,00
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	3,00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	6,50
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	4,50
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	4,00
FORCES DE L'ORDRE	4,00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	5,50
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	5,00
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	5,50
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	3,00
PREVENCIÓN	4,00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	3,50



4,65

SCORE DE CRIMINALITÉ



MARCHÉS CRIMINELS 4,30



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ 5,00



Financé par
le gouvernement
des États-Unis.



Funded by
the European Union

Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

Djibouti est un pays d'origine, de transit et de destination pour les hommes, les femmes et les enfants soumis au travail forcé et à la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Les victimes viennent principalement d'Éthiopie et de Somalie et sont transportées vers la péninsule arabique par les trafiquants. Les enfants sont souvent contraints de mendier dans les rues ou de participer à des activités criminelles, tandis que les hommes et les femmes sont soumis au travail forcé, y compris au service domestique et à la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Les travailleurs étrangers sont également employés par des trafiquants dans les secteurs de la construction et de la restauration. Les fonctionnaires corrompus et la complicité des autorités dans les crimes de traite sont également des préoccupations, et il est possible que certains cas de traite soient ignorés en raison de la corruption. La traite des personnes a ralenti au début de la pandémie de COVID-19 en raison des mesures anti-migrants prises par les gouvernements des États du Golfe, en particulier l'Arabie saoudite. Toutefois, la traite des personnes et le trafic d'êtres humains ont augmenté depuis, dépassant les niveaux antérieurs à la pandémie de COVID-19, le conflit et les pénuries alimentaires en Éthiopie ayant joué un rôle moteur.

En outre, Djibouti reste un point de transit important pour les Éthiopiens qui traversent clandestinement la péninsule arabique par ce que l'on appelle la route de l'Est. Les ressortissants éthiopiens, y compris les enfants non accompagnés, se rendent à pied à Djibouti. Après avoir atteint le pays, les réseaux de passeurs facilitent leur déplacement vers la ville portuaire d'Obock, où sont organisés les départs en bateau vers le Yémen. Djibouti est également un pays de destination pour les réfugiés yéménites qui fuient le conflit dans leur pays. Le trafic d'êtres humains à Djibouti a gagné en sophistication et en capacité ces dernières années. Les opérations criminelles peuvent être divisées en trois catégories : les opérations ad hoc et informelles, les opérations de trafic organisées et les opérations cherchant à accroître leur rentabilité en extorquant les familles des personnes trafiquées. Les passeurs demandent généralement de l'argent aux individus ou à leurs proches. Les victimes qui attendent que leur famille paie les passeurs sont parfois victimes d'abus ou de violences.

Des Yéménites vivant dans des camps de réfugiés djiboutiens ont affirmé être victimes d'extorsion et d'autres abus, commis par des citoyens yéménites et djiboutiens. En outre,

bien que la présence d'Al-Shabaab dans le pays soit limitée, des rapports suggèrent que le groupe se livre à l'extorsion des personnes trafiquées.

COMMERCE

Le trafic d'armes à Djibouti est en expansion, les petites îles au large des côtes du pays étant utilisées comme bases arrière pour les opérations. La plupart des armes semblent provenir du territoire contrôlé par les Houthis au Yémen, mais des éléments récents indiquent également que la Turquie est une nouvelle source d'approvisionnement. Le flux illicite d'armes vers Djibouti est lié au conflit qui oppose le pays à l'Érythrée voisine. Le trafic d'armes par Djibouti vers les pays voisins est également en augmentation. En raison de sa proximité avec le golfe d'Aden, Djibouti est l'un des pays impliqués dans le trafic d'armes à destination du Yémen. De plus, en raison de la grande porosité de ses frontières, le pays est une destination attrayante pour les réseaux criminels qui transfèrent illégalement des armes vers la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et l'Éthiopie. L'escalade des conflits dans la Corne de l'Afrique et au Yémen a augmenté les flux d'armes entrants et sortants.

Le commerce des produits de contrefaçon est un problème courant, en raison de la situation stratégique de Djibouti sur la route commerciale maritime très fréquentée qui relie l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient. Bien que considéré comme une économie de provenance importante et un point de transit clé pour les produits de contrefaçon, Djibouti ne figure plus parmi les pays les plus impliqués dans ce type de criminalité. Le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise est également courant dans le pays, ce qui donne lieu à des opérations fréquentes de saisie de ces produits, notamment des cigarettes et de l'alcool. L'un des pays de destination des cigarettes passées en contrebande par Djibouti est le Yémen, qui est un marché en expansion pour ce produit, mais les statistiques sur l'ampleur du commerce illicite des produits du tabac sont limitées.

ENVIRONNEMENT

Il n'existe aucune preuve de l'existence d'un marché important pour la criminalité liée à la flore, mais la criminalité liée à la faune reste un problème, Djibouti étant à la fois un pays d'origine et de transit pour les marchandises illicites telles que les peaux d'animaux sauvages et les animaux vivants. Le pays englobe probablement le plus important itinéraire pour la contrebande de grands félins vivants en Afrique, mais les autorités n'ont guère pris de mesures à cet égard. Le poste frontière de Dewele, entre l'Éthiopie et Djibouti, est un point de départ connu pour le trafic d'espèces sauvages. Djibouti est également une

plaque tournante pour le trafic de jeunes guépards vers les marchés d'animaux exotiques du Moyen-Orient, d'Asie et d'Europe. En outre, des gazelles, des oiseaux marins nicheurs et des tortues de mer sont braconnés pour leur viande ou leurs œufs dans le désert côtier érythréen, une écorégion qui fait partie de la côte djiboutienne sur la mer Rouge. La pêche illégale, non déclarée et non réglementée reste limitée dans le pays.

Le commerce illicite de diamants, d'or, de pétrole, de pierres précieuses colorées et de charbon se poursuit, bien qu'il soit relativement limité. Le commerce illégal de pierres précieuses et d'or est relativement important à la frontière avec l'Éthiopie, et Djibouti est en train de devenir un pays de transit pour l'or passé en contrebande entre l'Éthiopie et le golfe Persique. Les criminels du Yémen sont connus pour utiliser Djibouti comme porte d'entrée pour accéder aux marchés éthiopiens, et de l'essence, entre autres marchandises, a été récupérée par les garde-côtes de Djibouti.

DROGUES

Le trafic et la consommation de drogues à Djibouti sont limités par rapport aux pays voisins d'Afrique de l'Est. Djibouti est utilisé comme pays de transit pour les drogues, mais n'a pas été identifié comme une source majeure pour l'expéditions de drogues. L'héroïne qui entre à Djibouti est principalement destinée à d'autres régions d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Le commerce d'héroïne est toutefois rare et rien n'indique une augmentation de la contrebande ou de la consommation d'héroïne au cours des deux dernières années. En ce qui concerne le commerce de cocaïne, des cargaisons en provenance du Proche et du Moyen-Orient ainsi que d'Asie du Sud-Ouest sont connues pour arriver sur les côtes djiboutiennes, et des cargaisons en provenance du Liban ont été découvertes par les autorités. L'une des destinations de la cocaïne transitant par le pays est le port yéménite de Hudaydah, contrôlé par le mouvement Houthis.

Le cannabis n'est toujours pas largement disponible à Djibouti et reste relativement peu connu. Djibouti est cependant un pays de transit pour le cannabis transporté par mer de l'Inde et du Pakistan vers d'autres pays d'Afrique de l'Est. Il est parfois aussi importé d'Éthiopie. Djibouti n'est pas une source importante de drogues de synthèse et il ne semble pas y avoir de marché notable pour les drogues de synthèse dans le pays.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Il n'y a pas de preuves substantielles qui suggèrent l'existence de criminalité cyberdépendante à Djibouti, car de tels événements sont limités à des cas sporadiques et anecdotiques.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La criminalité financière, en particulier la corruption et les détournements de fonds, est très répandue à Djibouti. Le manque de transparence dans les marchés publics suscite des inquiétudes quant à l'utilisation potentielle de pratiques corrompues dans les projets gouvernementaux. Des enquêtes ont été lancées contre des dirigeants politiques proches de l'exécutif djiboutien pour abus de biens sociaux, détournement de fonds publics et corruption d'agents publics étrangers.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Des réseaux criminels se livrent à la traite des personnes et au trafic d'êtres humains depuis l'Éthiopie, la Somalie et le Yémen vers les pays du golfe Persique. Les membres de ces réseaux criminels seraient en grande majorité djiboutiens, bien que nombre d'entre eux aient des liens avec leurs homologues éthiopiens et yéménites. Les réseaux criminels de Djibouti se livrent également au trafic d'armes entre le Yémen, la Turquie et d'autres pays d'Afrique de l'Est. Des acteurs intégrés à l'État, tels que des militaires djiboutiens, des représentants du gouvernement et des cadres supérieurs d'entreprises publiques, sont liés à des sociétés qui financent et facilitent le trafic d'armes dans la Corne de l'Afrique. La police secrète et les forces de sécurité djiboutiennes sont soupçonnées d'être impliquées dans le trafic d'êtres humains et la traite des personnes en acceptant des pots-de-vin.

Les acteurs étrangers sont fortement impliqués dans la criminalité organisée à Djibouti. Alors que les réseaux de trafic de drogue sont principalement liés au Kenya et à la Tanzanie, les réseaux criminels iraniens et yéménites sont connus pour être impliqués dans le trafic d'armes à Djibouti, livrant des armes à Al-Shabaab en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud et en Éthiopie. En outre, Djibouti aurait joué un rôle dans le trafic d'armes orchestré par la Chine, qui utiliserait son port pour recevoir des armes et du matériel militaire à destination du Soudan et du Soudan du Sud. Bien qu'il n'y ait aucune preuve de l'existence de groupes de type mafieux, Djibouti se prépare à faire face à la menace que représentent les militants d'Al-Shabaab en provenance de Somalie et les milices spéciales de la région Afar qui ont été mobilisées pour lutter contre les forces du Front populaire de libération du Tigré. Il existe des preuves de l'implication des acteurs du secteur privé dans la criminalité dans le pays. Les acteurs du secteur privé, en particulier les conglomérats d'entreprises étroitement liés à des hauts fonctionnaires, seraient impliqués, dans une certaine mesure, dans la criminalité financière du secteur bancaire. Toutefois, le manque de transparence dans les processus d'investissement et d'octroi de licences, ainsi que la faible surveillance des systèmes informels de transfert de fonds et de valeurs, rendent difficile l'évaluation de l'ampleur de la criminalité financière commise par le secteur privé.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Djibouti est un État stable de la Corne de l'Afrique, mais le leadership politique et la gouvernance restent problématiques. Le régime du pays est basé sur le contrôle par le parti au pouvoir de toutes les transactions commerciales importantes avec des entités étrangères dans le pays. Le président Ismail Omar Guelleh a été réélu pour un cinquième mandat en avril 2021, les partis d'opposition ayant boycotté l'élection en raison d'un manque de liberté et d'équité. Le niveau de développement socio-économique du pays est faible, et cette situation a été exacerbée par la pandémie et les associés. La corruption reste un problème important, favorisé par le manque de ressources nécessaires et d'indépendance des organes de l'État pour la combattre. Djibouti ne dispose d'aucune réglementation visant à prévenir les conflits d'intérêts dans les procédures de marchés publics et d'appels d'offres gouvernementaux, et aucun organisme de surveillance indépendant n'a été mis en place.

Djibouti continue de renforcer ses partenariats avec les organisations internationales et participe à des groupes de travail sur les migrations, afin de répondre aux besoins de protection, aux risques et aux vulnérabilités des migrants. Le pays a signé plusieurs accords internationaux visant à lutter contre la criminalité organisée et la criminalité financière. Toutefois, un manque de volonté politique entrave l'application des lois et des politiques déjà en place.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire djiboutien est fortement influencé par la branche exécutive du gouvernement et souffre de la corruption. En outre, il n'existe pas d'unités judiciaires spécialisées dans la lutte contre la criminalité organisée. La surpopulation continue d'être un problème persistant au sein du système pénitentiaire du pays, et les prisonniers seraient victimes d'abus perpétrés par les policiers et les gendarmes. Les forces de l'ordre djiboutiennes sont responsables de la sécurité du pays, mais il n'y a pas de véritable coopération entre elles. L'application des lois relatives à la criminalité liée à la flore et à la faune et à la corruption financière est quasiment inexistante, et la formation à l'identification des victimes de la traite des personnes est rare.

La situation centrale de Djibouti dans la Corne de l'Afrique en fait un point de transit important dans les flux migratoires et une zone à haut risque pour la traite des personnes. Les migrants irréguliers peuvent entrer dans le pays en raison de la grande porosité des frontières et des vastes étendues de terrain non surveillées. Malgré le renforcement de la sécurité aux frontières et l'adoption de protocoles de sécurité, la capacité limitée du gouvernement à surveiller

ses frontières suscite des inquiétudes quant à la possibilité d'un terrorisme transfrontalier. En ce qui concerne la cybersécurité, Djibouti a l'un des taux de pénétration d'Internet les plus élevés d'Afrique, en particulier depuis sa participation à un nouveau système sous-marin de fibre optique, mais cela le rend également vulnérable à la cybercriminalité, et il n'est pas certain qu'il ait la capacité technique de contenir de telles activités.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent à Djibouti est resté stable au cours des dernières années, et le pays dispose de quatre lois principales, conformes aux normes internationales. Bien qu'il y ait eu un effort pour protéger le secteur financier en croissance, le blanchiment d'argent continue à se produire. Le secteur bancaire du pays reste vulnérable à ce type de criminalité et les institutions créées pour lutter contre la corruption dans le secteur public ne remplissent pas leur mission. Les juges manquent à la fois d'expérience et d'expertise pour instruire et poursuivre les affaires liées à la criminalité financière. Djibouti a mis en place une cellule de renseignement financier, mais celle-ci n'est pas indépendante de la Banque centrale de Djibouti sur le plan opérationnel. En raison de ressources financières et humaines limitées, la cellule se concentre sur la supervision bancaire plutôt que sur les déclarations de transactions suspectes.

La réglementation économique du pays reste stable, mais la corruption et le manque de transparence dans l'élaboration des politiques et l'octroi des licences découragent les investissements du secteur privé. L'économie est dominée par des entreprises publiques et des conglomerats d'entreprises associés à de hauts fonctionnaires. Les tensions politiques prolongées, les pressions liées à la sécurité aux frontières et l'augmentation des dépenses sociales auraient eu un impact sur le commerce et la croissance dans le pays, et un effet d'entraînement important sur l'économie, qui est déjà exposée à un risque élevé de surendettement. Le conflit en Éthiopie a accru le risque de dégradation des perspectives économiques de Djibouti.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Les efforts de Djibouti en matière de protection des victimes restent insuffisants. Pour la troisième année consécutive, les agents de l'État n'ont pas identifié de victimes de la traite, malgré l'existence de procédures opératoires standardisées officielles. En fait, les autorités ont, dans certains cas, rapatrié rapidement des victimes potentielles sans vérifier les indicateurs de traite. En

outre, les enquêtes et les poursuites ont diminué et, sur sept années consécutives, le plan d'action national de lutte contre la traite n'a été que partiellement mis en œuvre. Toutefois, le gouvernement coopère avec l'Organisation internationale pour les migrations et l'UNICEF afin d'assurer de meilleures conditions aux personnes qui traversent Djibouti depuis les pays frontaliers vers le Yémen par la mer, notamment en leur fournissant une assistance vitale, et des femmes activistes aident les victimes. Malgré des campagnes de sensibilisation destinées aux fonctionnaires et aux migrants vulnérables, les violations potentielles des droits de l'homme n'ont pas fait l'objet d'enquêtes.

La prévention de la criminalité en général reste un défi en raison du manque de ressources humaines et autres. Le pays ne dispose toujours pas de stratégies nationales de prévention de la criminalité organisée. Des tentatives sporadiques ont été faites par les organismes chargés de l'application de la loi pour prévenir et combattre la criminalité organisée, mais il n'y a aucune preuve de leur mise en œuvre réussie ou de leur efficacité. Djibouti a également un bilan médiocre en matière de droits politiques, de libertés civiles et de liberté de la presse. Malgré le droit de réunion inscrit dans la Constitution du pays, les manifestations sont souvent considérées comme non autorisées et les participants sont arrêtés. En 2021, des rapports ont fait état d'arrestations arbitraires de journalistes, de blogueurs, de membres de l'opposition, de membres du gouvernement et de manifestants par des agents des services de sécurité. Les autorités exercent un contrôle strict sur l'internet à haut débit du pays afin de limiter l'accès aux réseaux sociaux, et la liberté d'expression n'est pas respectée dans la pratique. Les universitaires et les membres de l'opposition politique sont continuellement réprimés, et l'État supervise les programmes scolaires des écoles publiques laïques et des écoles islamiques privées.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.